

Réf: Dossier N° 149881

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YAMIMAT CORPORATE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX
PLATEAUX AGHIEN RUE L16, Lot 499, Ilot 102

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 octobre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 12 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YAMIMAT CORPORATE »

Objet : NEGOCE GENERAL, VENTE DE MATERIEL ET FOURNITURE DE BUREAUX, VENTE DE MATERIEL ET CONSOMMABLE INFORMATIQUE, CONSEILS EN GESTION ET FORMATION, INTERMEDIATION FINANCIERE, TRANSACTION IMMOBILIERE, CONSTRUCTION-BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS, ELECTRICITE-FROID-PLOMBERIE, TELECOMMUNICATION ET CABLAGE RESEAU, IMPRIMERIE, EVENEMENTIEL, LOCATION ET VENTE DE VEHICULE, TRANSPORT, PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRE, RESTAURATION, SERVICE D'ENTRETIEN ET DE NETOYAGE DE BUREAU, IMPRIMERIE, PRESTATIONS DE SERVICES DIVERSES...

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX

PLATEAUX AGHIEN RUE L16, Lot 499, Ilot 102

Dirigeant(s): Mme KONE EPSE TRAORE AWA NOURA
(COGÉRANTE), M TRAORE DRAMANE (COGÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2022-B12-05768 du 17/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°53481/GTCA/RC/2022 du 17/10/2022

